

ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK
inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : www.ass-fondation-julie.org

courriel : fondation-julie@tiscali.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 17/11/2006

Monsieur le Maire,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et tiens à vous remercier pour votre présence ce soir.
Merci à Frédéric pour la mise à disposition gratuite de la salle de réunion.

Je voudrais remercier les différentes municipalités qui ont répondu favorablement à nos demandes de subventions, ainsi que les particuliers et les associations qui par leurs dons ont permis de gérer notre association.

Enfin un grand merci aux personnes qui distribuent bénévolement le courrier de l'association, grâce à ces personnes plus de 1000 enveloppes sont distribuées.

L'association a été mise en place en Novembre 2004 autour de Françoise et Jean-Claude.

La Fondation Julie compte aujourd'hui 7000 personnes.

Après une année 2005 bien chargée, l'année 2006 a été ponctuée par plusieurs dates importantes. Vous en aurez le détail dans quelque instant par le compte rendu d'activité qui vous sera donné par notre secrétaire adjointe.

Je voudrais relever 3 événements, qui pour ma part, ont été importants :

En premier la réunion publique du 24 mars.

Cette réunion en présence de plusieurs personnalités de la magistrature, d'un psychiatre, d'un président d'une association de victimes, ainsi que de parlementaires, a été suivi par un public important. L'association avait préparé trois thèmes :

- 1) Crédit de réduction de peines et libération conditionnelle
- 2) Nouvelle loi sur la récidive
- 3) Projet d'évaluation de la dangerosité et création de centres fermés

Les participants ont également répondu à de nombreuses questions reçus de nos adhérents et des questions de la salle. Un débat intéressant dont vous pourrez trouver le compte rendu complet sur notre site.

En second le bureau de l'association a souhaité réécrire notre texte, texte qui reprend nos demandes vis à vis des modifications de la loi.

Il nous a semblé important de définir clairement et simplement nos demandes, nos revendications. Un travail de réflexion a été mené au courant de l'été.

Vous avez réceptionné la lettre aux adhérents qui reprend ce texte.

Enfin le 3^e événement était le rapport du Député Garraud rapport de mission demandé par le 1^{er} Ministre sur l'évaluation de la dangerosité et la création de centres fermés.

Un groupe de travail s'est penché sur ce rapport afin de donner notre avis.

En résumé nous estimons que le rapport de Jean-Paul Garraud est une véritable avancée dans le domaine de l'évaluation de la dangerosité. Mais nous craignons que ce ne soit qu'un rapport de plus. Les idées avancées par M. Garraud ont un coût et la mise en oeuvre de ces mesures dépendra, une fois de plus, d'une réelle volonté politique.

Vous trouverez également sur notre site l'avis complet de l'association sur ce rapport, nous avons quelques exemplaires papier à votre disposition.

Et maintenant que va faire l'association... ??

Continuer, mais surtout tenter de faire passer nos idées auprès de nos élus.

Tenter de connaître l'avis des candidats à l'élection présidentielle en les contactant et en leur posant nos questions sur ces sujets.

Enfin et surtout pour un avenir très proche, être présente autour de Françoise et Jean-Claude au moment de l'ouverture du procès début 2007.